

Noces d'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210778>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉCHINE SOUPLE

Nous recevons les lignes suivantes :

L'AUTRE dimanche, par une belle après-midi, deux Lausannois se baladent dans le Gros de Vaud. Ayant quelques kilomètres dans les jambes, ils pénètrent dans une de ces bonnes petites auberges hospitalières que les citadins ne fréquentent pas suffisamment, car ils y entendraient beaucoup de choses intéressantes.

Qui donc a dit que le paysan est circonspect dans ses paroles et qu'il n'aime pas les précisions de langage ? Il faut croire en tout cas que les temps ont changé, si nous en jugeons par le petit colloque auquel nous assistâmes, sans mot dire, en sirotant trois débris de bourru.

— Eh bien, voilà *cette* vote finie. Nous n'étions pas beaucoup, il est vrai que nous en avions à la frontière, et je dis que c'est dégoûtant. Il faut en venir au vote obligatoire. On est citoyen ou on ne l'est pas. Qu'en dis-tu ?

— Oh ! moi, ça m'est égal, répond nonchalamment le voisin, je ne les connais pas ces cinq ou ces sept ; qu'est-ce que ma voix servirait ?

— Sais-tu que voilà un langage qui me déplaît : on devrait avoir honte d'en tenir un pareil : on est citoyen ou on ne l'est pas. Songe bien qu'il s'agissait de nommer notre grande édilité à Berne.

— D'abord, je n'ai pas de leçon à recevoir de toi, et puis je te laisse libre de faire à ta tête.

— Oh ! ce n'était pas pour te donner une leçon. Si nous parlions d'autre chose. N'êtes-vous pas tous de mon opinion si je dis que l'agriculture a une échine souple...

Tous en chœur (moins la galerie) :

— Certainement, c'est la vérité : l'agriculture a une échine souple.

Le même, continuant :

— Quand on songe à tous ces capitalistes qui tirent du 5 %, du 8 %, à cet argent caché dans les armoires, dans les coins secrets, — car enfin ils ont beau dire, l'argent ne s'est pas envolé, il est quelque part, mais on ne le montre pas ; les banques le mitonnent. Et nous autres, pauvres agriculteurs, non seulement la Municipalité de Lausanne se permet de fixer le prix de nos pommes de terre, mais nous ne pouvons plus emprunter. Bien malin celui qui peut avoir deux cents francs en garantie d'un champ libre de toute hypothèque. Et si la guerre dure 6 mois, 9 mois, une année, où en serons-nous ? C'est révoltant. Mais attendez, ah ! attendez ; je vous dis qu'un jour nous obtiendrons justice, et vous verrez alors... oui, nous verrons quelque chose, quelque chose... Enfin, voyons, pourquoi la commune de Lausanne peut-elle arrêter le prix de nos denrées. C'est un peu fort, c'est l'Etat dans l'Etat. Ah ! si c'était le Conseil d'Etat qui se lançait sur cette piste, je comprendrais encore, il ne le ferait pas si c'était désavantageux pour nous, mais la commune de Lausanne, ce lieu où il y a des fortunes immenses, des kursalas, des cinémas, et que sait-on encore. Savez-vous à quoi l'argent de la ville sert pendant que nous suons de grosses gouttes...

— Pardi, ils s'amuse et nous travaillons et nous ne pouvons pas même vendre notre lait à un taux rémunérateur...

— Quand je vous le dis : l'agriculture a une échine...

— Souple, souple...

Nous payons notre écot et quittons ce lieu où, comme en bien d'autres, la bêtise humaine fait d'innocentes victimes et apprend aux hommes à se jalouser en leur cachant ce qui pourrait les unir : un peu de confiance réciproque.

L. M.

Entre amies. — « Ma chère, j'ai vu tout à l'heure ton mari qui faisait des signes d'intelligence à une belle jeune fille.

— D'intelligence, lui ?... oh ! c'est impossible ! »

Nos bons Vaudois. — Un propriétaire, qui « ne les attache pas », offre un verre de vin à un brave paysan qui lui a amené du bois. Les verres sont petits, petits.

« Eh ! bien, David, fait l'amphitryon, il n'est pas mauvais ce petit blanc ?

— Oh ! non, Mossieu, il est même bon ; mais les verres sont rude vite pleins. »

Au port de Morges. — Un étranger s'adresse à un brave homme qui fume sa pipe sur le débarcadère.

— Pardon, brave homme, à quelle heure part-il, le bateau à vapeur ?

— Oh ! bien, Mossieu, y part quan y siffle !

Echo de la mobilisation. — Un soldat se présente à son major et lui demande un congé pour assister à un enterrement.

— Un 'terrement ? un 'terrement ? fait le major, impatienté — il est en train de rédiger un rapport — demandez à vot' capitaine.

— Mais, pardon, mon major, j'ai déjà adressé la demande à mon capitaine. Il m'a accordé le congé, sous réserve de votre approbation. Je me permets donc de venir la solliciter.

— Eh bien, c'est ça, c'est ça, réplique le major, de plus en plus impatienté et sans lever le nez de dessus son papier, on fera la demande en haut lieu et on aura la réponse dans huit ou quinze jours. Faudra r'passer, mon garçon, faudra r'passer.

— Mais, mon major, permettez-moi de vous faire observer qu'il s'agit d'un enterrement, et il a lieu cet après-midi. Le plus ancien employé de ma maison est mort et je tiendrais beaucoup à lui rendre les derniers honneurs.

— Comment, c'est après-midi un 'terrement ! Quel jour sommes-nous ?

— Lundi, mon major.

— Lundi, lundi, a-t-on idée d'enterrer un employé le lundi ! !

Le coup de l'étrier. — Un amateur de nouveau est tombé sérieusement malade. Son médecin lui donne peu d'espoir.

— Alors, je n'en reviendrai pas, gémit le malade, il faut que je fasse mon testament ?

— Tu n'en es pas là, lui dit sa femme.

— Oui, j'y tiens et puis je ne désire qu'une chose, c'est que tous les gens qui viendront à mon enterrement boivent un demi de bon nouveau avant d'aller au cimetière... c'est toi qui les servira.

— Bien, c'est entendu, s'il ne faut que ça pour te tranquilliser.

— Je compte sur toi, fait le moribond... et dire que je serai le seul à ne pas boire... alors apporte moi le mien... tout de suite.

Noces d'argent. — M. et M^{me} Y. ont vingt-cinq années de vie commune.

— Dis-moi, Marc, fait Madame, il y aura samedi vingt-cinq ans que nous sommes mariés. Je crois qu'il nous faudrait voir tuer le cochon pour la circonstance.

— Mon té, ma pauvre Elise, qu'est-ce qu'il en peut, le pauvre cochon !

Un vide. — Le caissier d'une de nos banques vient de mourir.

« En disparaissant, écrit un journal, M. X. laisse un vide qui sera bien difficile à combler... »

— Même en mourant, observe un ami. »

Contre les voleurs. — M^{me} X. doit sortir. Son mari, qui n'est pas encore rentré, n'a pas sa clef. M^{me} X. ferme soigneusement la porte de l'appartement, car il se faut toujours méfier des voleurs. Mais, au cas que son mari rentre avant son retour, elle pique, à son intention, un petit papier à la porte, sur lequel elle écrit : « J'ai mis la clef sous le paillason. »

A la barre

Le Palais, organe des corporations judiciaires, à Paris, a eu la réjouissante idée de collectionner les perles oratoires que le Barreau, dans ses minutes de distractions, égrène allègrement aux pieds du Tribunal.

Cueillons au hasard :

« Le témoin est au pied du mur : nous allons voir ce qu'il va déposer... »

« L'agent l'a saisi par les poignets... comme si c'était un chien enragé ! »

« C'est un homme qui, par devant, vous passe la main dans le dos, et, par derrière, vous crache au visage... »

« Vous avez un pied dans la réalité, et de l'autre vous voguez à pleines voiles dans le champ de la fantaisie. »

« Le cheval était très vieux et le cocher du même âge... »

« Il devait être près de 10 heures ; car il y avait près d'une demi-heure qu'on avait entendu sonner la demie... »

Après quoi, on s'explique cette conclusion d'un président de tribunal aux abois :

« Maître ! cette affaire s'embrouille de plus en plus ; nous n'y comprenons plus rien ; aussi allons-nous rendre tout de suite notre jugement... »

A la lettre. — On dansait dans un de nos grands hôtels lausannois. M. Page, vieux viveur anglais, invite Mlle Glove, une Française fort jolie, à faire un tour de valse.

Tout en valsant, il risque une déclaration :

— Mademoiselle, si l'on enlevait de votre nom un G, il resterait *love* (amour, en anglais) et c'est ce que je désirerais tant de votre part.

— Monsieur, si l'on enlevait de votre nom un P, il resterait *age*... et c'est ce qui ne me va pas.

Obsèques. — Un de nos usuriers est mort :

« Est-il donc vrai, disaient-ils, que les obsèques seront purement *civiles* ? »

— Je n'en sais rien. J'ai cru qu'elles seraient plutôt *pénales*... »

Réminiscence. — On parle d'un ténor :

« Que faisait-il avant de se vouer au théâtre ? »

— Il était garçon boucher.

— Ah ! Je comprends maintenant. Il garde un filet de voix. »

Chez le photographe. — « Voici, M. le comte, le portrait que monsieur votre fils m'a commandé.

— Il est très ressemblant. Vous a-t-il payé ?

— Pas encore.

— Alors, il est encore plus ressemblant ! »

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

66

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.